

République française
COMMUNE DE PONT DE MONVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2021_026

Séance du lundi 08 mars 2021

Membres en exercice : 19

Date de la convocation: 04/03/2021

Présents : 17

L'an deux mille vingt-et-un et le huit mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stephan MAURIN,

Votants: 17

Pour : 17

Contre : 0

Secrétaire de
séance: Mathieu
PUCHERAL

Présents : Clara ARBOUSSET, Catherine BLACLARD, Florence BOISSIER, Sophie BOISSIER, Lucie BONICEL, Matthias CORNEVAUX, Julie DELES, Cyril DJALMIT, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Olivier MALACHANNE, Thibaud MALGOUYRES, Stephan MAURIN, Gilles MERCIER, Daniel MOLINES, Mathieu PUCHERAL, Fabienne PUCHERAL MOLINES

Représentés:

Excusés: Michèle BUISSON, Guillaume HARVOIS

Absents:

Objet: DECLASSEMENT TERRAIN BÂTI A FINIALETTES EN VUE DE SA CESSION - DE_2021_026

Monsieur le maire présente au conseil la demande formulée par monsieur Frédéric MOLINES concernant l'achat d'une parcelle communale publique située entre la maison cadastrée B490 et le four communal cadastré B193 à Finialettes. Ce terrain servant de cour et de devant de porte de l'entrée principale de monsieur MOLINES. Cet espace d'à peu près 10m² contient la fosse septique de la maison.

Monsieur MOLINES souhaiterait également faire l'acquisition de la parcelle située entre la parcelle B491 et le hangar.

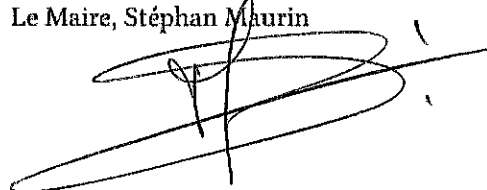
Monsieur le maire propose au conseil d'agréer la demande de monsieur MOLINES.
Il est proposé au conseil municipal de délibérer en ce sens.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

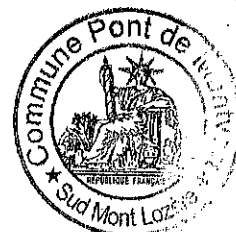
DECIDE :

- d'autoriser le bornage de ces deux espaces, à la charge de monsieur Frédéric MOLINES, de manière à créer des parcelles.
- d'en prononcer le déclassement du domaine public et de l'intégrer au domaine privé communal en vue de sa vente au profit de monsieur Frédéric MOLINES.

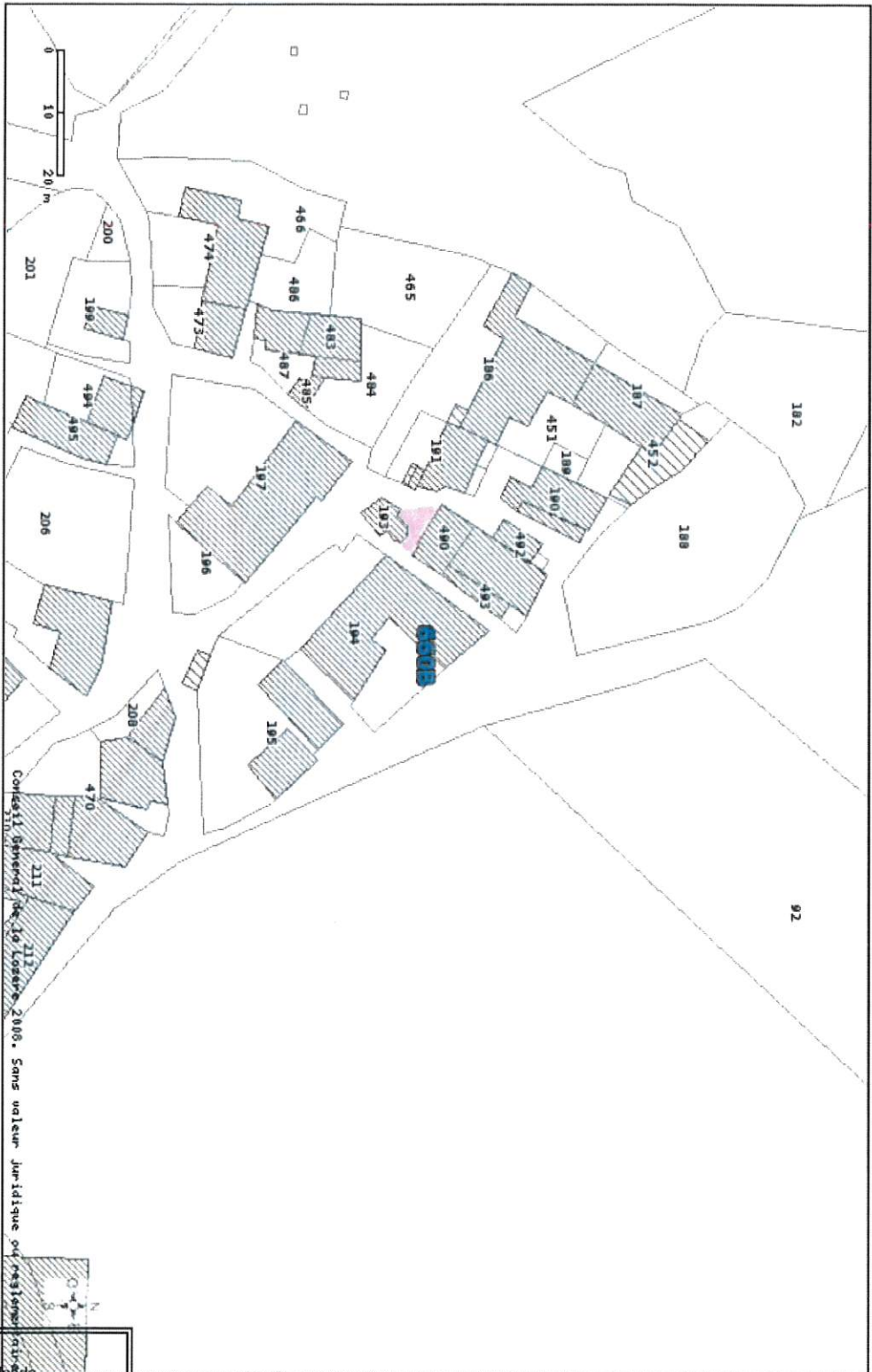
Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Stéphane Maurin



RF Préfecture de Monts
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 30/03/2021 048-200057594-20210308-DE_2021_026-DE



- Légende :
- Parcelle
 - Section
 - Département
 - Communes au 01/01/2019
 - Bâti
 - Bâti dur
 - Bâti léger



22-03-2021